



www.habarcq.fr

Le Mot du Maire

HABARCQ VILLAGE PATRIMOINE



Quel plaisir de vous annoncer que le Jury a été sensible à la présentation de notre historien local Marc BASSERY, du club de marche par Gérard DELEPIERRE, de l'Idéale par Delphine MARECHAL, des visites des carrières souterraines par Stéphanie WILMANN, de l'histoire de l'Église par Hélène LARDIER, de la restauration du château par Jean Luc CRÉPIN et votre serviteur pour la commune. Olivier GALLET représentait la commune lors de l'Assemblée générale et il a reçu le label du Vice-Président.



Festivités de la ducasse



Le samedi, les équipes de pétanque et de javelots étaient au rendez-vous. En nouveauté, la brocante s'est installée dans la rue de la Poste, devant l'église et la place avec plus d'exposants que d'habitude.

Le soir, une salle des fêtes pleine pour le repas dansant et vous avez enflammé la piste de danse !

Au petit matin, les « foulées du diable » se sont installées pour sa quatrième édition, toujours dans un esprit champêtre...mais force est de constater une participation moindre.

Moment d'émotion partagé en direct lors du tirage de notre tombola et des résultats des maisons fleuries : félicitations à tous nos gagnants.

480€ récoltés au profit de la recherche médicale via les baptêmes organisés par l'association SOGNO : MERCI à tous les propriétaires qui ont reversé l'intégralité des baptêmes, ainsi qu'à tous les bénévoles. Les sourires des enfants dans le château gonflable et votre intérêt pour les voitures de collection, nous remplissaient de joie.

Les retours d'expérience des uns et des autres nous incitent à innover encore et encore...pour maintenir cette ambiance joyeuse et joviale !

Je remercie une fois de plus, chaque bénévole pour leur contribution sans qui rien n'est réalisable.

Encore un grand merci à nos fidèles sponsors pour leur aide matérielle.

Le succès d'un évènement est toujours le fruit d'un travail commun !

Infos Municipales

Location salles des fêtes : nouveau règlement

Le Conseil Municipal a adopté un règlement réactualisé en fonction de vos retours et vous aurez prochainement une visualisation des réservations sur votre site à l'adresse suivante <https://www.habarcq.fr/location-salle-des-fetes/> ainsi que toutes les modalités et le formulaire à compléter et imprimer pour procéder à la réservation

COMMUNE D'HABARCQ					
Contrat de location et règlement					
SALLE POLYVALENTE					
Nom et prénom du locataire :					
Nom de l'association (si nécessaire) :					
Date et jour de la location :					
Objet de la location :					
Arbres versés : L'association reverse un premier avis des sommes à payer représentant les arbres, qui sera transmis par le Trésor Public, représentant 50 % de la location.					
Tarif de location ⁽¹⁾					
Location salle, bar, cuisine (gaz, chauffage, eau, sono et jeux de lumière inclus)	Locataire domicilié à Habarcq	Locataire non domicilié à Habarcq	Association d'Habarcq (1 fois/an) (sauf le 31/12)	Cautions	Facturation Électricité Par KW
En semaine	180 € ⁽²⁾	212 € ⁽²⁾	gratuit	200 €	0,20€
Samedi, Dimanche, jour férié et veille	240 € ⁽²⁾	262 € ⁽²⁾	gratuit	200€	0,20€
Réunion, conférence en semaine ou week-end	50 € ⁽²⁾	60 € ⁽²⁾	gratuit	200 €	0,20€
Location vaisselle	Tarif	Tarif	Tarif	Nombre	
36 couverts complet (verres compris)	16€	16€	16€		
Location de verres uniquement, tasse à café (par boîte de 24)	3€	3€	3€		

ENEDIS

Mr Paul DAVANNE, Ingénieur à la FDE, précise que le poste cabine Haute à l'Escale sera supprimé en 2024 et que son remplacement sera pris en charge par ENEDIS. Une réflexion est proposée pour l'enfouissement du réseau aérien, subventionné en partie par la FDE ; ainsi que les accès en enrobés rue d'Aubigny,

Survol drones au-dessus des habitations

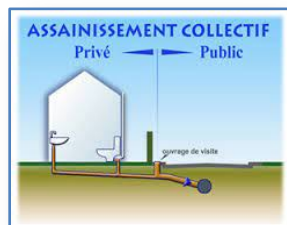
Nous avons été alertés concernant un énième survol en stationnaire au-dessus d'une habitation.

Nous dénonçons fermement ces actes de voyeurisme et nous rappelons le strict respect de la vie privée : la gendarmerie a été informée.

La Loi est très claire : le survol des personnes et de l'espace public en agglomération avec un drone de loisir est interdit.

Assainissement

Conformément à l'article L.1331-1 du Code de la santé publique, le raccordement au réseau public de collecte des eaux usées est obligatoire dans un délai de deux ans à compter de la date de mise en service de ce réseau. Le délai de raccordement de la dernière tranche est fixé au 1 mars 2023. Rappel, au terme de cette date, vous ne pourrez plus bénéficier de la subvention de l'Agence de l'Eau qui peut atteindre 50 % du montant des travaux de raccordement.



Pour les personnes concernées, nous vous demandons de bien vouloir contacter, dans les plus brefs délais, le service SPAC (Service Public d'Assainissement Collectif) au 03.21.220.200, afin d'engager la procédure de raccordement.

Dans le cas où vous auriez procédé aux travaux de raccordement, nous vous remercions de bien vouloir leur signaler pour vérification.

TRAVAUX DE PLANTATIONS DE HAIES ET DE MASSIFS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération concernant des travaux de plantations de haies et de massifs dans la commune. Sur la base d'un montant de 5 639. 25 € HT, une subvention a été octroyé à la commune d'un montant de 80 % soit 3 975. 00 € via le Fonds d'Intervention sur les Enjeux Écologiques Territoriaux (FIEET)

Travaux 2022

Les travaux de voirie de la résidence la Solette ont démarré et un enfouissement complet de la ligne Haute Tension suivra en octobre d'après ENEDIS.



Vie associative

50 ans du CS HABARCQ

En vert et pour tous : toujours la même ferveur chez nos jeunes et moins jeunes licenciés ☺ Très belle soirée dansante, les dirigeants ont reçu les joueurs, amis, supporters du club et leurs familles.



Liste des gagnants de la tombola

- 1^{er} lot : Mr Michel NORMAND
- 2^{ème} lot : Mr et Mme Lefèvre
- 3 à 5^{ème} lot : Mme Elise Delporte - Mr Arnaud Wailly –
Mme Jocelyne Berton

Liste des gagnants des maisons fleuries

- 1^{er} prix à 2 maisons : M. et Mme Henry NORMAND
et M. et Mme BECART
- 2^{ème} prix : M. et Mme Alexandre CAVROIS
- 3^{ème} prix : M. et Mme Pierre CHABE

Horaires des messes du mois d'Octobre 2022

Judi	6 octobre	18h00	Acq	Judi	13 octobre	18h00	Villers-au-Bois
Vendredi	7 octobre	18h00	Montenescourt	Samedi	15 octobre	18h30	Agnez-les-Duisans
Samedi	8 octobre	18h30	Haute-Avesnes	Dimanche	16 octobre	11h00	Maroeuil
Dimanche	9 octobre	11h00	Maroeuil	Dimanche	23 octobre	11h00	Maroeuil
Mardi	11 octobre	18h00	Habarcq	Dimanche	30 octobre	11h00	Maroeuil

Le Carnet d'Habarcq

Décès

Agnès BOLIN est décédée à l'âge de 80 ans, le 11 septembre..... *résidée au 8 rue d'Arras*
Maxime PETIT est décédé à l'âge de 36 ans, le 12 septembre..... *a résidé au 62 rue d'Arras*

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.